

10<sup>c.</sup>

# Journal du Lot

10<sup>c.</sup>

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

### Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.....	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
Autres départements.....	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

TÉLÉPHONE 31

COMPTÉ POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUËSLANT, Directeur

M. DAROLLE, Co-Directeur — L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

### Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page).....	0 fr. 80
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	0 fr. 80
RÉCLAMES 3 <sup>e</sup> page ( — d° — ).....	1 fr. 25
» 2 <sup>e</sup> page ( — d° — ).....	2 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

**Après le coup d'état bulgare : que nous réserve le nouveau gouvernement ? — Les socialistes allemands et la résistance passive. — La baisse du mark et la situation sociale en Allemagne. — A la Société des Nations : la question de la Sarre.**

Peut-on prévoir les conséquences de la disparition de M. Stamboulski ? La première, d'ordre intérieur, est que se trouve étouffé dans son germe le mouvement d'opposition des paysans contre le nouveau cabinet. Ainsi, se trouve, en quelque manière, assurée la solidité du nouveau régime.

Mais ceci, comme toute, nous importe moins que les tendances politiques internationales des nouveaux ministres.

Or, nous l'avons dit dès le premier jour de la révolution : M. Stamboulski fut un ami, un fervent de l'Entente.

Si nous en cherchions une preuve « posthume », nous la discernons dans ces lignes de la *Deutsche Allgemeine Zeitung*, qui écrit ces jours-ci : « En politique extérieure, M. Stamboulski fut un fidèle serviteur de l'Entente, de la France en particulier. Il a été en tout cas mal récompensé des services rendus. Sa mort met fin à une époque de la vie politique bulgare, qui compte parmi les plus malheureuses de ce pays. »

On peut donc présumer des directives des auteurs du coup d'état bulgare.

L'histoire est là pour indiquer que leur triomphe signifie, en somme le triomphe de l'attitude qui prépara le conflit désastreux de 1913 et qui, deux ans plus tard, poussa la Bulgarie à faire la guerre aux alliés.

M. Stamboulski s'était efforcé, précisément, d'effacer ce passé inquiétant ; il avait consacré tous ses soins à briser les aspirations nationalistes, afin de vivre en paix avec ses voisins.

Et sa tâche apparaissait déjà féconde en résultats.

Il est à craindre que le nouveau gouvernement fasse table rase de tant d'efforts de pacification et laisse à nouveau libre carrière aux aspirations nationalistes.

Au total, nous sommes menacés de voir se renouveler des conflits avec la Grèce en Thrace, avec la Serbie en Macédoine, et même avec la Roumanie en Dobroudja.

En dépit de l'hostilité bulgare à la cession de Karagatch à la Turquie, le nouvel état de choses rend possible une combinaison turco-bulgare et coupe la voie vers un règlement définitif de la question des Balkans.

D'autre part, la Macédoine est plus qu'une ambition chez les Bulgares, c'est une obsession.

Une autre aspiration bulgare, moins universelle, mais d'égale importance, est représentée par le désir d'avoir un débouché sur la mer Egée.

Des facilités commerciales ont été promises par le traité de paix et ces promesses, devraient, depuis longtemps, avoir été accomplies. Mais la Bulgarie cherche à avoir la mainmise territoriale plutôt que commerciale, sur le bord de la mer, indubitablement, comme prélude à des acquisitions territoriales nouvelles.

En somme, on se rend compte que grâce aux derniers événements, toutes les causes traditionnelles de trouble dans les Balkans ont ressuscité.

La *Correspondance parlementaire socialiste*, organe du parti socialiste majoritaire allemand, publie, sous le titre : « Entente franco-allemande », un article où elle examine à quelles conditions pourrait prendre fin la résistance passive dans la Ruhr :

« Il semble, dit-elle, à en juger par les informations qui parviennent, dans les derniers jours, de Paris, que, dans les milieux gouvernementaux français, on serait éventuellement disposé à discuter avec l'Allemagne, dans un esprit amical, la question d'un armistice à titre de réciprocité. On se rend probablement compte qu'un échange de vues direct sur la question de la résistance passive serait plus avantageux que si ces échanges de vues avaient lieu par l'entremise de l'Angleterre. Pour l'Allemagne aussi des conversations directes aboutiraient certainement à des résultats plus fa-

vorables que si la question était résolue par compromis entre les Etats de l'Entente aux dépens de l'Allemagne.

« L'intérêt de l'Allemagne exige des pourparlers rapides, avant que la situation prenne une tournure de catastrophe. Nous estimons donc que ce n'est pas commettre un acte de trahison que d'essayer d'entrer en pourparlers vingt-quatre heures avant qu'on y soit obligé.

« Dans les milieux autorisés de la Ruhr on est prêt à des pourparlers franco-allemands sur la question de la résistance passive à condition que ces pourparlers aient lieu dans un esprit amical et à titre de réciprocité et qu'ils aboutissent à la mise en liberté de toutes les personnes arrêtées, à la suppression des mesures restreignant le trafic des voyageurs et à celle de l'administration franco-belge des chemins de fer. »

Ces lignes de la *Correspondance parlementaire socialiste* sont instructives en ce qu'elles montrent l'éclat d'un mouvement favorable, sinon à la capitulation, du moins à des négociations.

N'est-ce pas la preuve que certains se rendent compte de la vanité de la résistance et que, tout compte fait, il vaudrait mieux traiter avec la France ?

Cet état d'esprit — le désir de négocier avec la France — est provoqué en grande partie par l'aggravation incessante de la crise économique et financière du Reich.

De fait, la dépréciation du mark se précipite, apportant les plus vives préoccupations à l'opinion.

En l'espace d'une semaine le mark a perdu la moitié de sa valeur : le dollar, coté 80.000 marks le 11 juin, atteignait le chiffre fabuleux de 150.000 marks le 18.

Chute vertigineuse qui exige des émissions formidables de papiers-monnaie qui, à leur tour, précipitent encore l'effondrement du mark.

Cette baisse pose un problème des plus graves : celui de la pérennité des salaires et traitements.

Les denrées de première nécessité sont, en effet, fortement influencées par la Bourse et ne cessent de renchérir, tandis que le prix du travail est loin d'augmenter aussi rapidement.

De là, dans les classes pauvres et la petite bourgeoisie, une inquiétude croissante.

Les syndicats ouvriers ont commencé une nouvelle campagne de relèvement de salaires, ou plutôt d'une campagne en faveur de salaires fixés en marks-or.

Naturellement, ni le Gouvernement, ni les industriels ne veulent entendre parler de telles conditions.

Mais qu'en résultera-t-il ? Le mécontentement grandit et, un de ces matins, la classe laborieuse allemande, lasse d'être honieusement exploitée, pourrait bien renoncer à son calme habituel pour défendre ses intérêts... et son pain quotidien.

Quoi qu'il en soit, la crise économique-financière du Reich paraît arrivée à un point tel que les événements les plus graves sont à redouter dans l'ordre social.

Nous avons signalé récemment que la Grande-Bretagne se proposait de soulever à nouveau devant la Société des Nations le cas de la Sarre.

Aujourd'hui, c'est une chose déçue.

En effet, répondant au commandant Bellairs (conservateur), M. Ronald MacNeill, sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, a annoncé à la Chambre des communes que le gouvernement britannique avait demandé au secrétaire général de la S. D. N. de mettre au programme de la prochaine réunion du conseil la question de l'administration de la Sarre.

Après avoir attiré l'attention du conseil sur les récents décrets pris par la commission gouvernementale, le gouvernement britannique demandera qu'une enquête soit ouverte pour savoir si l'administration de la Sarre est bien conforme aux clauses du traité de Versailles.

Il est inutile de répéter que cette intervention paraît franchement regrettable : elle ne tend à rien à moins qu'à diminuer l'autorité de l'administration française dans la Sarre.

La France ne peut admettre une intrusion de cette sorte dans son administration.

## INFORMATIONS

### Dans la Ruhr

Le tunnel n'a pas sauté

Le « Général Anzeiger », de Bonn, publie une information suivant laquelle le tunnel de Tall, sur la ligne Cologne-Trèves, aurait sauté dans la nuit du 14 au 15 juin. La ligne serait interrompue et les trains acheminés par une autre voie.

Cette information est complètement fautive. Des sanctions seront prises.

Arrestation d'un maire

L'adjoint du maire de Vorhalle a été arrêté comme sanction à l'acte de sabotage commis le 14 juin sur la voie ferrée à proximité de cette ville.

Rixes

A Scharbeck, au cours d'une rixe, trois artilleurs ont blessé un Allemand d'un coup de revolver.

A Kirchberg un sergent indigène a été malmené et jeté à terre par un groupe de jeunes Allemands.

Les expéditions de coke aux alliés

Pendant la semaine écoulée, les expéditions de coke et de charbons de la Ruhr, à destination des pays alliés, se sont constamment tenues au-dessus de 25.000 tonnes. Au cours des dernières journées, la moyenne des charbons, était de 10.500 tonnes de coke, 14.000 tonnes de charbon et 1.000 tonnes de lignite.

Propagande des étudiants allemands

Il vient de se créer en Allemagne un Comité de travail des étudiants allemands pour la Ruhr. Cette organisation a son siège à Darmstadt, à l'Ecole supérieure technique. Elle se propose de faire à l'étranger de la propagande contre la politique française de la Ruhr. Elle édit, dans ce but, des tracts et des brochures qu'elle adresse à des neutres signalés comme animés de sentiments germanophiles.

Les directives qu'elle a fixées à ses membres sont les suivantes : 1. Recueillir pour l'organisation les adresses d'Allemands habitant à l'étranger ; 2. rassembler des rapports et photographies de pays occupés ; 3. envoyer à l'étranger des traductions de tracts ; 4. adresser à l'organisation des journaux et gravures de l'étranger concernant l'invasion de la Ruhr ; 5. lui envoyer des articles émanant de personnalités politiques.

### Le budget américain est en excédent de 200 millions de dollars!

Le président Harding, dans un discours aux fonctionnaires des divers ministères, a dit que pendant l'année écoulée, le budget des Etats-Unis a réalisé un surplus de 200 millions de dollars, résultat remarquable quand on se souvient qu'au 1<sup>er</sup> juin 1922, c'est-à-dire à début de l'année fiscale, les Etats-Unis se trouvaient en déficit de 823 millions de dollars.

Le projet de budget pour 1924, comprendra 3.638 millions de dollars pour les recettes et pour les dépenses 3.668 millions de dollars, y compris 507 millions de dollars pour la réduction de la dette publique.

### Les ridicules prescriptions de l'Amérique sèche

Le représentant d'une ligne française de paquebots déclare que l'ambassadeur de France, M. Jusserand, a obtenu des autorités la permission pour les marins français de recevoir chaque jour un demi-litre de vin pendant la traversée, pour retourner en France, une fois que la limite des trois mille aura été franchie. Mais toutes les boissons resteront sous scellés tant que les trois mille n'auront pas été dépassés.

### A la frontière de Syrie

Le général Weygand ayant fait savoir que de nouveaux mouvements et de nouvelles concentrations de troupes turques avaient lieu dans le voisinage de la frontière syrienne, M. Jesse Curely, haut-commissaire itinéraire de France, a rendu visite à Adnan bey et a protesté énergiquement en demandant la cessation de ces mouvements de troupes et le retrait des formations déjà concentrées.

### Les sous-secrétaires d'Etat radicaux auraient offert leur démission à M. Poincaré

On avait signalé que les ministres ou sous-secrétaires d'Etat radicaux ou républicains-socialistes, s'étaient trouvés gênés par le dernier scrutin où toutes les gauches se sont prononcées contre M. Poincaré.

On annonce que MM. Rio, Paul Laffont, Gaston Vidal et Laurent Eynac auraient fait une démarche auprès du président du Conseil ; ils lui auraient exposé que leurs amis politiques ayant voté contre le gouvernement, ils ne lui apportaient plus aucune force et, dans ces conditions, ils auraient envisagé de se retirer.

M. Poincaré leur a répondu, dit-on, que s'ils démissionnaient, il se retirerait lui-même avec le Cabinet tout entier. Et les sous-secrétaires d'Etat, au moins pour le moment, n'auraient pas donné suite à leurs intentions.

### Les opérations au Maroc

Dans la partie nord de la tache de Taza, nous avons enregistré, au cours de cette semaine, d'importantes soumissions, dont celle du fils de Si Mohamed Ould Belgacem Aze-rozal, ami de la résistance chez les Beni-Djelidassen, encore dissidents.

Le groupe mobile ayant achevé l'organisation défensive du pays connus va maintenant prendre part aux opérations d'ensemble dirigées par le général Poeymirau.

Dans la partie sud de la tache, les opérations militaires ont été marquées par une nouvelle avance du groupe Poeymirau, qui nous a rendus maîtres du plateau de Bou-Khamoui, qui domine la majeure partie du pays Marmoucha et des Ait-Tsegrouchen.

### L'Etna en pleine éruption

On mande de Messine à la « Tribuna » :

L'Etna continue à offrir le spectacle impressionnant d'une formidable fourniture. Des fragments de lave solifiée tombent jusqu'à Giardini et Taormina, formant une couche épaisse sur le terrain.

La coulée de lave, qui atteindrait maintenant une hauteur de dix mètres, poursuit sa progression à la vitesse de vingt mètres à l'heure, détruisant tout devant elle.

### Pour la suppression du pourboire

Au cours d'une réunion, les garçons limonadiers, les garçons de restaurants et les employés des hôtels de Vichy ont examiné la question du pourboire. Ils se sont prononcés en faveur de sa disparition et de son remplacement par une rétribution des employeurs. En attendant la réalisation de cette revendication, ils ont décidé de demander à la clientèle le versement, à titre de pourboire, d'une somme de 10 0/0 sur le montant de la note dans les hôtels et restaurants, et de 15 0/0 dans les cafés.

### La fièvre de l'or saisit l'ouest africain

Un champ aurifère d'une richesse exceptionnelle a été découvert dans la région s'étendant entre les lacs Tangahika et Nyassa, dans les monts Livingstone, région située aux confins du territoire de l'ancienne colonie allemande de l'ouest africain, au jourd'hui possession britannique.

Une grande partie des habitants se rend en toute hâte dans cette contrée, les employés et les fonctionnaires quittant eux-mêmes leur emploi pour se joindre aux prospecteurs.

### Le comble de l'homéopathie

Une curieuse méthode de traitement de la folie vient d'être expérimentée avec succès dans un hospice d'aliénés des environs de Copenhague.

Pour rendre la raison aux malheureux déments, on leur inocule la malaria, c'est-à-dire la fièvre paludéenne. Trente malades ont été soumis à ce traitement depuis huit mois. Sur ce nombre, douze ont entièrement recouvré la raison, on s'est au moins en état d'effectuer un travail suivi et neuf autres ont éprouvé une amélioration sensible.

### L'Angleterre et la question de Tanger

Le correspondant marocain du *Times* estime qu'il ne sera possible de réaliser un accord sur la question de Tanger qu'en le basant : 1° Sur la neutralité de Tanger en cas de guerre ; 2° sur la liberté de commercer pour toutes les nations avec égalité de traitement réciproque.

Commentant cet exposé, le *Times* ajoute que le point de vue britannique ne pourra être obtenu que par une internationalisation complète.

### Notre commerce extérieur

Pour les cinq premiers mois de l'année, le total de nos importations atteint la somme de 12.131.123.000 fr. pour 20.750.426 tonnes, présentant ainsi une augmentation de 3.347.585.000 francs et 635.396 tonnes par rapport à 1922 et une augmentation de 2.766.975 tonnes par rapport à 1913.

Le total de nos exportations atteint la somme de 11.682.074.000 fr. pour 9.600.904 tonnes, présentant ainsi une augmentation de 3.126.092.060 fr. et 1.611.848 tonnes par rapport à 1922 et une augmentation de 1.270.371 tonnes par rapport à 1913.

### Le froid

Un froid très vif sévit depuis quelques jours dans le Charolais. Le 18 juin le thermomètre est descendu à zéro, vers trois et quatre heures du matin. Les légumes ont particulièrement souffert. Dans la région, on ne se souvient pas d'avoir subi un froid aussi rigoureux à cette période de l'année.

### La neige

La neige est tombée dans la nuit du 18 juin, à une faible altitude, dans les environs de Chambéry. Le froid est assez vif. Les vignobles en ont souffert. Les troupeaux de la Maurienne et de la Tarentaise sont dans la neige.

## Chambre des Députés

Séance du 19 juin 1923

Le Président met aux voix la proposition tendant à l'affichage du discours de M. Poincaré sur la politique intérieure du Gouvernement. Par 357 voix contre 200, cet affichage a été voté.

M. Habert demandé le vote de l'affichage de l'ordre du jour de M. Brousse. Cet affichage est voté par 348 voix contre 193.

M. Forzy propose l'affichage du scrutin sur l'ordre du jour de M. Brousse en groupant les députés par départements. Cet affichage est voté par 507 voix contre 2.

La Chambre discute la proposition de loi relative au mode d'élection des députés par le système de la R. P. intégrale. M. Jean Préconise le maintien du *sistat quo*. Il trouve que la proposition de loi est purement théorique et sans aucune utilité pratique. Il proteste contre le sectionnement qui a été fait pour les petits et moyens départements.

M. Schmidt dit que la R. P. favorise les coalitions, les cartels, sans d'ailleurs donner la victoire assurée à aucun parti. Nos partis ne sont pas constitués assez fortement. Aussi, la R. P. provoque l'élection de représentants de partis mal définis et prêts aux coalitions les plus variables. Il déclare que le pays veut le scrutin d'arrondissement.

M. Bonnefous demande que la Chambre continue la discussion du projet de loi sur la réforme électorale, dans une séance qui aura lieu mercredi. Par 320 voix contre 218, la Chambre renvoie la discussion.

## Sénat

Séance du 19 juin 1923

Dans la séance du matin, le Sénat poursuit la discussion générale du budget. M. Marangot dit que la politique de fermeté pratiquée par le Gouvernement vis-à-vis de l'Allemagne est approuvée par le pays. Mais on voudrait une politique financière plus nette et le vote du budget en temps utile. Il préconise une politique de réforme et d'économies.

M. de Lasteyrie, ministre des finances, dit que le budget a un excédent de recettes de 806 millions. Toutefois, il déclare qu'il demandera certains rétablissements de crédits pour le service de la dette.

Quelle est notre situation budgétaire et de trésorerie ?

La France a fait un effort considérable, dit le ministre des finances, depuis plusieurs années pour équilibrer ses recettes avec ses dépenses, cela malgré l'augmentation formidable du chiffre de sa dette. Les arrérages de cette dernière représentent aujourd'hui 52 0/0 de nos dépenses au lieu de 26 0/0 en 1913. Nos autres dépenses ont, au contraire, notablement diminué. Il en est ainsi notamment de nos dépenses militaires, qui montrent la modération de notre politique de défense nationale. De même, les dépenses de nos administrations civiles, ont été restreintes, grâce à la suppression d'un grand nombre de fonctionnaires. En 1922, 48.696 fonctionnaires ont été supprimés.

Le ministre affirme que l'impôt sur le revenu et la taxe sur le chiffre d'affaires sont indispensables et leur rendement doit être accru. Ce qui pèse sur notre trésorerie, c'est la nécessité d'emprunter pour faire face aux dépenses recouvrables de reconstruction. Pour la réparation des dommages de guerre, il faut recourir à l'emprunt. « Nous avons, dit le ministre la ferme volonté de faire payer l'Allemagne et nous saurons surmonter les difficultés de l'avenir comme nous avons surmonté celles du passé. Le monde peut avoir confiance dans le relèvement de la France. » La discussion générale est close ; le Sénat discute le budget des affaires étrangères.

Dans la séance de l'après-midi, le Sénat reprend la discussion du budget des affaires étrangères. M. Gourju dit la nécessité qu'il y a de faire payer l'Allemagne. M. de Jovenel se plaint de l'infirmité des traitements des agents diplomatiques, par rapport à ceux des autres nations. Il demande le rétablissement intégral de crédits affectés aux œuvres françaises à l'étranger et appelle l'attention sur le développement de la propagande que l'Allemagne est en train de diriger contre nous. Cette propagande est agissante à l'étranger. Les articles du budget de 1 à 11 sont votés.

Sur le chapitre 12, M. Bérard demande une réduction de 1.000 fr. Il parle de l'ambassade du Vatican. M. Poincaré combat la proposition et demande le maintien des crédits. M. de Monzie déclare qu'il votera le maintien de l'ambassade du Vatican. Le chapitre 12 mis aux voix est voté par 170 voix contre 117. La proposition de M. Bérard est donc rejetée. Les chapitres 13 à 33, les chapitres 34, 46, 48 sont votés.

Séance du 20 juin 1923

Dans la séance du matin, le Sénat discute le budget d'Alsace et de Lorraine. Le général Toufflé critique le fonctionnement du Commissariat général, et puis, dit-il, il y a trop de fonctionnaires.

M. Geard, au contraire, dit que le Commissariat général sera supprimé le 1<sup>er</sup> juillet 1924. Les 7 premiers chapitres du budget sont votés. La discussion des divers chapitres se poursuit rapidement : les chapitres 8 à 94 sont adoptés.

Le Sénat discute le budget du ministère des finances. M. Dausset dit qu'on a réalisé 1.500 millions d'amortissement effectif et que le chiffre des arrérages a diminué cette année.

Dans la séance de l'après-midi, le Sénat continue la discussion du budget des finances.

M. Dausset parle de la question relative à la régie des tabacs. Il se déclare partisan du monopole, mais il estime que les agents de manufactures de tabac sont en surnombre. Le Sénat discute les divers chapitres du budget des finances. Ces chapitres sont votés.

Le Sénat discute le budget du ministère de la justice. M. de Lamarzelle parle de l'impunité assurée aux gens qui attentent à la moralité publique. MM. Ordinaire, Lebret, Boivin-Champeaux présentent diverses observations puis les divers chapitres du budget de la justice sont adoptés.

# CHRONIQUE LOCALE

## Le Sénat discute le budget

Le Sénat s'est mis, enfin, à la besogne : il a entrepris la discussion du budget de 1923, et il s'est promis d'éviter un 7<sup>e</sup> douzième provisoire. C'est dire que cette discussion ne traînera pas.

La séance de mardi matin fut particulièrement intéressante, en raison des déclarations que fit le ministre des finances.

Le ministre des finances a renouvelé la promesse faite par le Gouvernement de réaliser des économies et il a affirmé que plus de 48.000 fonctionnaires avaient été supprimés.

C'est un joli résultat ; mais il n'est pas suffisant, car d'autres économies peuvent, certainement, être encore réalisées. Une compression sévère des dépenses s'impose, et puis, il faudrait bien que le Gouvernement s'occupât de rendre la confiance au commerce et à l'industrie.

Sur ce point, le ministre des finances a été formel. Il a dit qu'il fallait faciliter nos petits commerçants, l'accomplissement de leurs obligations fiscales, en matière de bénéfices commerciaux.

« Le commerce et l'industrie a-t-il dit, sont aujourd'hui surtaxés, cela est incontestable et ils souffrent d'un excès de contrôle et de paperasserie ; spécialement les mécontentements du petit commerce n'ont pas toujours été injustifiés. Nous cherchons à y mettre fin, notamment au moyen de l'application du système forfaitaire. Je saisis le parlement de propositions en ce sens à la rentrée d'automne. »

« A la rentrée d'automne ! Pourquoi pas avant la séparation des Chambres ? Et d'ici là que se passera-t-il ? Qui le sait ? »

Ce n'est pas d'aujourd'hui que le commerce et l'industrie se plaignent des vexations, des contrôles arbitraires, des taxes ruineuses.

Le ministre a apporté la promesse que tout cela n'existera plus un jour, soit : il aurait pu, aussi bien, dans l'intérêt du commerce et de l'industrie, indiquer tout de suite, le projet qu'il a, probablement, préparé, pour que cessent les abus, les vexations, les contrôles arbitraires dont souffrent commerçants et industriels.

En attendant la rentrée d'automne, combien ceux-ci auront à supporter de vexations ?

Le ministre des finances est, sans doute, plein de bonne volonté ; il ne demande, certainement, qu'à rendre service aux commerçants et aux industriels. Mais, nous le répétons, pourquoi ne pas leur rendre, tout de suite, le service qu'ils attendent du Gouvernement, c'est-à-dire de les débarrasser d'un tas de formalités, de contrôles, de paperasserie encombrantes, inutiles, vexatoires !

Au surplus, le ministre des finances a affirmé son intention de réprimer énergiquement les abus dont les régions libérées ont été trop souvent le théâtre et d'affecter toutes les ressources disponibles à l'aide des sinistrés.

Vraiment ! Les régions libérées n'ont pas profité de toutes les ressources mises à leur disposition ? Il y a eu des... fuites ?

Eh ! oui, on a signalé ces... fuites, ces abus ; mais attendra-t-on la rentrée d'automne pour les réprimer ? Hélas ! combien il semble difficile de frapper les coupables des abus scandaleux qui furent commis dans toutes ces administrations provisoires que l'Etat organisa pendant et après la guerre, pour le ravitaillement, et la reconstitution des régions libérées !

Des milliards ont été dilapidés, volés, engloutis : cela, tout le monde le sait, or, encore, aujourd'hui, le ministre se contente d'annoncer son intention de réprimer les abus commis !

Il aurait mieux valu les réprimer, d'abord !

Enfin, le Sénat discute le budget de 1923 : il faut compter qu'il aura terminé cette discussion avant juillet et qu'il invitera le ministre à se montrer sévère pour les compressions des dépenses et la repression des abus.

LOUIS BONNET.

## Vote de nos sénateurs

Sur le scrutin relatif au maintien des crédits de l'ambassade auprès du Vatican, nos sénateurs ont voté :

Pour : M. de Monzie.

Contre : MM. Loubet, Fontanille.

Le Sénat a adopté par 167 voix contre 116.

## NOS MORTS

Mercredi matin est arrivé en gare de Cahors le fourgon funèbre ramenant les corps de 4 enfants du Lot morts au champ d'honneur.

L'ouverture des portes du wagon a eu lieu en présence de M. Lescaze, conseiller de préfecture, et d'une délégation d'officiers et sous-officiers du 7<sup>e</sup>.

Les honneurs militaires ont été rendus par un piquet de soldats, puis les cercueils furent descendus et déposés dans le hall aménagé par la Cie du P. O.

MM. Caillou, commissaire de police et Rescoussé, chef de division à la Préfecture ont remis les cercueils aux familles.

Dans la journée, les corps de Daynac Eloi et de Marnhe Marcel, ont été transportés à Faycelles, le corps de Paret Paul, à Creysse, et le corps de Dulac Jean-Louis, à Boissières où ont eu lieu les inhumations.

## Accords commerciaux et protectionnisme

Nous avons tenu nos lecteurs au courant des différentes conventions commerciales qu'avec beaucoup de peine la France est arrivée à conclure avec quelques pays.

Entreprise éminemment louable, puisqu'elle visait à améliorer nos relations commerciales.

Or, cette œuvre, nous l'avons indiquée dans notre dernier numéro, risqué d'être totalement ruinée par des mesures précipitées.

Mais, d'abord rappelons les avantages que notre pays peut attendre des conventions commerciales spéciales signées avec certains pays : Espagne, Portugal, etc.

Quelques chiffres suffisent. Les exportations françaises en Espagne ont passé de 129.938.000 fr. pendant le premier semestre de 1922, période de la rupture, à 405.980.000 fr. pendant le second semestre qui a suivi l'entrée en vigueur de la convention commerciale franco-espagnole, et la progression continue.

L'Espagne a vu, de son côté, ses exportations en France se développer, mais dans une mesure moindre.

La balance commerciale entre les deux nations, qui se soldait en 1913 par un bénéfice en faveur de l'Espagne, s'est traduite, au contraire, en 1922, par un solde en faveur de la France s'élevant à 170 millions de francs.

Pour les quatre premiers mois de 1923, le solde bénéficiaire en faveur de la France est de plus de 111 millions de francs.

On saisit par cet exemple tout l'avantage des conventions commerciales. Il serait facile de fortifier cette démonstration par d'autres faits.

Mais à quoi bon ? On ne sait que trop ce que nous a coûté l'espèce de guerre douanière que fut la rupture des relations commerciales entre la France et l'Espagne.

Pourtant, on paraît oublier ces dommages d'hier et les profits d'aujourd'hui.

De fait, nous sommes à la veille de voir complètement ruinée en quelques heures l'œuvre péniblement élaborée après de longs mois de rudes efforts.

La raison ? Nous l'avons fait connaître : la viticulture française — la viticulture du midi, devrait-on dire — traverse une crise grave.

Et les viticulteurs de s'en prendre aussitôt à la convention franco-espagnole, sous prétexte qu'elle permettrait aux vins de la péninsule de faire aux vins français une trop vive concurrence.

M. Chéron, ministre, veut briser la convention franco-espagnole pour supprimer l'importation des vins.

C'est là mesure grave. Certes — et nous y insistons — les intérêts de la viticulture ne doivent pas être négligés. Comme tous les citoyens, les viticulteurs ont droit à être assistés.

Tout de même, il ne faudrait pas exagérer. La concurrence espagnole n'est pas aussi effrayante que d'aucuns la dépeignent.

La vérité, c'est que la récolte de 1922 fut exceptionnelle, ce qui amène un fléchissement des prix.

Or, les viticulteurs du Midi veulent, quoi qu'il adienne, vendre leurs vins au plus haut prix.

Pour un peu ils iraient jusqu'à demander au gouvernement de rendre « obligatoire » la consommation du vin... comme la fréquentation scolaire.

C'est qu'on n'a pas toujours le sens de la mesure dans le Midi !

Est-ce une raison pour qu'en faveur de deux ou trois départements — l'Aude, l'Hérault — on sacrifie les intérêts de la France entière ?

M. D.

## Le Blé et le Pain

Le ministre de l'Agriculture vient d'adresser aux préfets la circulaire suivante :

Nous approchons de la soudure ; il convient que les mesures nécessaires soient prises pour empêcher toute nouvelle augmentation du prix du pain. Les quantités de seigle et de riz demeurées disponibles démontrent que dans un certain nombre de régions, malgré mes prescriptions répétées, on n'a pas suffisamment respecté les décrets des 2 et 9 décembre 1922 qui prescrivent l'incorporation de 10 0/0 de ces succédanés. Des ordres ont été donnés aux agents de la répression des fraudes pour faire des prélèvements chez tous les meuniers.

Des poursuites devront être exercées contre tous ceux chez lesquels la farine entière de froment n'aura pas été additionnée des succédanés réglementaires. Il est démontré, dès maintenant, que nous aurons pu, grâce aux mesures prises, réduire dans des proportions considérables les importations qui commandaient une année déficitaire. La nouvelle récolte s'annonce dans de bonnes conditions ; elle est déjà assurée en Algérie dans des proportions sans précédent. Il n'y a plus que quelques semaines à passer. Je vous demande, ainsi qu'aux populations, de nous aider à ménager l'or de la France.

## P. O.

A la suite d'une démarche faite auprès de la Compagnie d'Orléans par M. Bouat le député conseiller général de Martel, pour obtenir la création, les samedis et jours de foire à Cahors, d'un train supplémentaire pour Capdenac. M. Bouat vient de recevoir l'intéressante communication suivante (qui apporte satisfaction aux vœux des populations agricoles

de toute la direction Cahors-Capdenac.

Monsieur le Conseiller Général.

Vous avez bien voulu me faire connaître que le Conseil général du Lot avait émis un vœu tendant à obtenir la création les samedis et jours de foire à Cahors, d'un train supplémentaire partant de cette gare après 18 heures, et vous m'avez demandé de vous renseigner sur la suite qui sera donnée à cette demande.

J'ai l'honneur de vous informer, Monsieur le Conseiller général, qu'en vue de donner satisfaction dans toute la mesure du possible au desideratum exprimé, la mise en marche, à titre d'essai, les jours de foire à Cahors, d'un train spécial qui partira de cette gare à 21 h. 50 pour arriver à Capdenac à 18 h. Ce train spécial desservira toutes les gares intermédiaires situées sur son parcours.

Recevez, Monsieur le Conseiller général, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le chef de l'exploitation, Henry GREARD.

## UN BRANCARD

Très prochainement, on va inaugurer un brancard monté sur roues caoutchoutées qui servira au transport des particuliers que l'on rencontre, parfois affalés dans les rues, après avoir trop fêté la diva bou teille.

Jusqu'à ce jour, quand de pareils cas se produisaient, les agents de police étaient obligés d'aller emprunter un charretton à un négociant pour transporter le délinquant au violon.

Mais si ce brancard doit servir à pareil office, ce n'est pas principalement dans ce but qu'il a été construit.

Il y a, malheureusement, des personnes qui dans la rue sont victimes d'accidents ou qui tombent malades. Or, il fallait pour celles-ci pour les transporter, user du charretton. Le spectacle était pénible, le charretton n'étant pas souvent très propre.

Aussi bien, il y avait longtemps que la construction d'un brancard spécial avait été décidée : c'est chose faite aujourd'hui. Ce brancard a été construit par M. Rigal, concierge de l'hôpital et est remis dans un local attenant au bureau de police.

Souhaitons, toutefois, qu'il soit utilisé le moins souvent possible : mais sa nécessité s'imposait.

L. B.

## Poids public

### AVIS

Le public est informé que la constatation des pesées sera reprise, à compter du lundi, 25 juin courant, à la bascule publique du Centre dont la réparation sera terminée.

## Banque de France

Ouverture et fermeture des bureaux. Dans le but de faciliter le Public, à partir du 23 juin, les bureaux et caisses de la Banque de France de Cahors seront ouverts l'après-midi du samedi de 14 à 16 heures.

La pratique de la semaine anglaise sera reportée du samedi soir au lundi matin.

## Mariage

Ce matin, jeudi, a été célébré à Cahors, le mariage de Mlle Madeleine Bouzerand, la gracieuse fille de Mme Bouzerand, l'excellente négociante en ameublements de la rue Nationale, avec M. Pierre Bernès, de Montauban.

Nous adressons aux jeunes époux nos meilleurs vœux de bonheur.

## L'affaire Certes et Marly

Mercredi, le jugement a été rendu dans l'affaire Certes, Marly et Bru.

Une grande animation n'a cessé de régner aux environs du Tribunal de Figeac et à partir de midi et à 14 heures 1/2 au moment où les portes se sont ouvertes, la salle a été prise d'assaut par une foule énorme qui se pressait dans les corridors du Tribunal et qui s'est entassée dans le prétoire pour entendre lecture du jugement.

M. Treich, dans des attendus fortement motivés a retracé tous les faits qui s'étaient produits pendant les 3 jours d'audience, et en spécifiant aux accusés les pertes qu'ils ont fait subir à leurs victimes, puis il a prononcé les condamnations suivantes :

1<sup>o</sup> Marty Théodore, ex-banquier, est condamné à la peine de 4 ans d'emprisonnement et à mille francs de dommages-intérêt envers la partie civile ;

2<sup>o</sup> Certes Joseph, ex-banquier, est condamné à la peine de 3 ans d'emprisonnement et à 500 fr. de dommages-intérêt envers la partie civile.

3<sup>o</sup> Bru Louis, pour complicité, est condamné à la peine de 6 mois d'emprisonnement avec sursis ; il les de clarer en outre solidaires les uns des autres.

## Grande Fête de bienfaisance

Il nous paraît indispensable, à la veille des fêtes qu'elle organise, de définir le vrai sens du titre de notre Société Nationale, « La Solidarité Militaire », présidée par M. Fabry, député, rapporteur de la Commission de l'armée, dont le siège est à Paris, 8, rue Sainte-Beuve.

La Solidarité est une œuvre purement mutuelle. Fondée en 1902 et approuvée en 1903 par M. le Ministre de l'Hygiène et de la Prévoyance So-

ciale, elle groupe plus de 10.000 membres, civils, anciens combattants de la guerre et anciens militaires, assure à ses veuves et orphelins des secours ainsi qu'à ses membres en cas de maladie, contracte, soit à la caisse des dépôts et consignations, soit à l'une des caisses approuvées par l'article 27 de la loi du 1<sup>er</sup> avril 1898, des assurances individuelles au profit de ses adhérents, assurance variant de 500 à 3.000 francs et payables à la famille au décès du sociétaire, enfin, par son office de placement gratuit elle réduit au minimum le chômage de ses membres participants.

N'est-ce pas là les qualités essentielles d'une œuvre sociale ? Récompensée d'ailleurs par l'attribution de la Médaille d'or aux expositions de Dunkerque en 1912, de Lyon en 1914 et du diplôme d'honneur à l'exposition de Marseille en 1922, elle continue à créer des sections dans tous les départements et dans les colonies les plus lointaines.

Celle de Cahors, réorganisée en 1920 dont l'effectif a dépassé maintenant la centaine, a pensé qu'une fête au profit de la caisse de secours aux veuves et orphelins obtiendrait un succès certain.

Nous pouvons, d'ores et déjà, dire que le Comité des fêtes a trouvé auprès de la population Cadurcienne un concours inespéré et que cette fête de bienfaisance placée sous la présidence d'honneur de M. le Préfet, des sénateurs et députés du Lot, du Colonel Commandant d'armes et de la Municipalité de la Ville est appelée à avoir un grand retentissement, non seulement dans le département, mais aussi dans les départements limitrophes.

Les affiches donnent le détail des réjouissances qui doivent avoir lieu les 30 juin et 1<sup>er</sup> juillet.

Le programme détaillé sera en vente chez M. Imbert, journaux Boulevard Gambetta, à partir du 24 juin.

Pour tous renseignements, s'adresser au Président, M. Massip, 36, rue Emile-Zola.

## Les vins du Lot

Une importante manifestation vinicole aura lieu à Puy-l'Evêque le 1<sup>er</sup> juillet prochain, sous les auspices de la Confédération des vignerons du Sud-Ouest.

Une assemblée générale de viticulteurs sera accompagnée d'un splendide banquet où seront dégustés les crus fameux de notre Quercy. C'est ce que l'on peut appeler joindre l'exemple au précepte.

A 10 h. 30 du matin et à 14 heures sera organisée la section lotoise et le bureau départemental sera constitué.

MM. Jalabert, avocat à la cour de Bordeaux, et Vincent, de Toulouse, feront chacun une conférence documentée et qui ne peut manquer d'intéresser vivement les producteurs de notre département.

M. le préfet du Lot ou un de ses délégués, les sénateurs et députés du département, M. Rouma, conseiller général, maire de Puy-l'Evêque ; MM. Bouat et Calmels, conseillers généraux ; M. Lafon, directeur des services agricoles ; M. Bruel, président de la chambre de commerce ; Delard, président de l'Office agricole de Puy-l'Evêque, assisteront à cette importante manifestation.

MM. les conseillers généraux, les conseillers d'arrondissement et les maires des régions viticoles du Lot sont également convoqués.

L'importance de la réunion de Puy-l'Evêque n'a pas besoin d'être soulignée. Tous les viticulteurs se rendront compte de l'intérêt considérable qui s'attache à l'œuvre amorcée.

## Vol

Une instruction est ouverte au sujet d'une affaire de vol et de recel contre un propriétaire nommé Florenty demeurant à Frayssinet-le-Gélat.

L'instruction de cette affaire se poursuit.

## Accident

Par suite d'un retour de manivelle d'un moteur d'auto, un ouvrier de la ligne de Cahors-Moissac, nommé Cyprien Rodriguez, 27 ans, a eu le coude droit foulé.

Cet accident occasionnera une incapacité de travail de plusieurs jours.

## En route pour le bain

Guillien qui fut condamné mardi 12 juin aux travaux forcés à perpétuité par la Cour d'assises du Lot pour assassinat, n'a pas cru devoir se pourvoir en Cassation contre sa condamnation.

Aussi, il vient d'être extrait de la prison de Cahors et transféré à l'île de Ré où il attendra son prochain départ pour la Guyane.

## La vraie lettre-télégramme

Samedi soir, un document a été transmis, par télégramme Belin, de Lyon à Paris en six minutes. C'est un texte sténographié remplissant la formule, qui sera prochainement mise à la disposition du public pour l'inscription d'un message ordinaire.

Le télégramme devant se payer à raison de 20 fr. pour la surface totale de la formule plus on pourra inscrire de signes, moins il sera dispendieux.

La tentative de samedi consistait à transmettre un texte sténographié sans abréviations, lisible pour tout sténographe connaissant la méthode correspondante.

L'expérience est très concluante

puisqu'en si peu de temps et sur si peu d'espace on a pu transcrire 1.453 mots, soit quatre pages de texte dactylographié.

Ce texte télégraphié aurait coûté, au tarif actuel, environ 218 francs.

## Chemin de fer d'Orléans

### NOTE

La Compagnie d'Orléans informe le public qu'à l'occasion de la foire de Cahors, elle mettra en marche, le 30 juin, un train spécial voyageurs entre Cahors et Capdenac.

Ce train desservira toutes les stations du parcours.

Cahors départ ..... 18.50  
Capdenac arrivée ..... 21 »

Pour les horaires détaillés, consulter les gares et stations.

## Le temps

Aujourd'hui, 21 juin, c'est le premier jour de l'été. On ne s'en doute pas. En cette saison, d'habitude, les promeneurs vont, le soir, prendre le frais sur les bords du Lot, cette année ils osent à peine s'aventurer sans pardessus sur les Boulevards.

Depuis 3 jours, la température est réellement froide. Du reste, on annonce de plusieurs régions, notamment de Clermont-Ferrand, que la gelée a causé des dégâts dans les jardins, dans les vignes.

De mémoire d'homme, on n'avait vu pareille température à cette époque de l'année. C'est un bien triste état. Il faut espérer que la St-Jean va remédier à cette situation qui, si elle persistait, pourrait être désastreuse pour les vignobles, les moissons et le tabac.

Le traitement contre le mildiou. Jeudi, à l'Académie d'agriculture, M. Joseph Capus, député, a fait ressortir les conditions d'action des bouillies cupriques contre le mildiou. Il montra notamment qu'il fallait bien choisir le moment pour traiter la maladie, les résultats du traitement étant presque nuls lorsque l'incubation du microbe est commencée.

Enfin, il a mis en garde les agriculteurs contre certains procédés nouveaux qui n'ont pas encore fait leurs preuves.

Va-t-on créer des chèques de virement ? Poursuivant leurs projets de réforme de la législation sur les chèques, MM. Achille Pould et Guy de Montjou, qui avaient déposé des propositions de loi concernant les chèques certifiés et les chèques perdus ou volés, viennent de saisir la Chambre d'une intéressante proposition relative aux chèques de virement.

Actuellement le chèque barré peut faire, dans certains cas, l'objet de règlements immédiats en espèces de banque à banque et lorsqu'il s'agit de bénéficiaires n'ayant pas de compte ouvert. La proposition en question aurait pour objet de transformer le chèque barré en un instrument de compensation, et uniquement de compensation, ne pouvant, sous certaines conditions, être réglés en numéraire.

Déjà certaines banques ont fait un effort dans ce sens. « Il est formellement interdit, lit-on dans une circulaire récente d'un de nos établissements de crédit, de payer un chèque barré en numéraire, même quand il paraît présenté à la caisse par le représentant d'une banque ». Le moment a donc paru opportun de réaliser la réforme par voie législative.

Aux termes de la proposition susvisée, le tireur ou le porteur d'un chèque pourra interdire le paiement de ce chèque en espèces en inscrivant au recto, entre les barres, la mention « à porter en compte » ou une expression analogue. Dans ce cas, le chèque comportera virement et ne pourra être réglé que par écritures.

La dite mention ne sera pas révoquée.

Il paraît superflu de souligner, en présence de l'inflation actuelle, l'influence bienfaisante que le chèque de virement est susceptible d'exercer. La Belgique l'a compris, et dès le 31 mars 1919, elle a donné un statut intéressant à cette variété de chèques.

L'innovation a parfaitement réussi et il faut espérer qu'elle sera rapidement adoptée en France.

## AVIRON CADURCIEN

Les Grandes Régates Nationales du 24 Juin. Cahors a pu voir par le programme sommaire contenu dans les superbes affiches annonçant la fête de dimanche, que le « Comité Technique de la Section Aviron », avait fait tous les efforts utiles pour assurer à cette solennité sportive le plus grand éclat.

Le nombre des équipes qui viendront ce jour-là sillonner notre belle rivière, est un sûr garant du succès. Dans chaque épreuve, en effet, six partants au moins seront en ligne, et c'est là chose rare dans les annales du rowing Cadurcien.

C'est aussi dimanche que se disputera le « Challenge du Quercy ». Cette course promet d'être très brillante, chaque société concurrente ayant à cœur de doter son palmarès de la première victoire qui, si elle est suivie de deux autres, lui assurera la possession du magnifique bronze offert à l'Aviron par un de nos compatriotes très en vue, et dont le geste généreux à notre égard lui vaut notre bien sincère gratitude.

La « St-Hubert Agenaise » prêtera son concours à ces superbes régates, et fera retentir les échos de notre riante vallée par ses plus triomphants « hallalls ».

Le prix des places est à la portée de toutes les bourses. Les berges de no-

tre fleuve Lot seront dimanche envahies par les Cadurciens et de nombreux étrangers tous heureux certes d'applaudir aux beaux exploits des athlètes qui pratiquent ce noble sport qu'est le « rowing ».

## Arrondissement de Cahors

### Catus

Probité. — M. Gabriel Roques, ouvrier maçon à Catus, ayant trouvé un portefeuille contenant une somme assez considérable et apprenant qu'un de nos compatriotes l'avait perdu, s'est empressé de le lui rapporter. Félicitations.

### Cazals

Conseil municipal. — Séance du 17 juin, à 9 h., sous la présidence de M. Cassot, maire. Tous les conseillers sont présents, à l'exception de MM. Valette, Cary et Poujade, excusés.

Le Conseil a d'abord ratifié la décision du Bureau d'assistance concernant une demande d'assistance aux femmes en couches, et une demande d'assistance aux vieillards ; il a également approuvé les divers budgets et le règlement définitif du Bureau de bienfaisance.

Le Maire a ensuite soumis au Conseil le compte administratif de la commune pour l'exercice 1922, lequel se solda par un excédent de 5.783 fr. qui a été reporté au budget supplémentaire de l'année courante ; à cette somme il y a lieu d'ajouter les recettes nouvelles s'élevant à 4.417 fr., ce qui porte à 10.200 francs le total des recettes, ainsi que celui des dépenses prévues au budget supplémentaire de 1923.

Le budget primitif soumis au Conseil s'élève en recettes et dépenses prévues à 15.912 fr. 25, et s'équilibre sans aucun centime additionnel pour insuffisance de revenus. Il y a lieu de remarquer que ce budget se trouve amélioré par l'augmentation du produit des droits de place, et que d'autre part, deux emprunts vont se trouver amortis ; celui du chemin de Rouquette, et celui de l'Eglise, pour lesquels l'annuité était respectivement de 72 fr. et de 815 fr.

La situation financière de la commune est donc très satisfaisante ; malgré de sérieuses améliorations communales déjà faites ou en projet, le nombre des centimes pour insuffisance a été constamment diminué depuis trois ans, et il est passé de 30 en 1920, à 15, à 12, à 10, et sera à zéro en 1924. Le Maire a été heureux de faire remarquer au Conseil que si les impôts augmentent, la commune n'y est pour rien, au contraire.

L'Assemblée a décidé ensuite de faire procéder à l'élargissement du chemin du Barry à la route de Fayard ; le chemin du Roc sera également amélioré, et un pont sera construit à la Planquette. Le travail de Lalbesprit sera également réparé et aménagé pour le mieux, de concert avec la commune de Montcléra.

Il est voté une subvention de 100 fr. au Comice Agricole ; 100 fr. à la bibliothèque communale ; 50 fr. à la Société de Secours mutuels. Des primes ont été prévues pour la foire de chevaux et les marchés aux moutons.

### Luzech

Fête Sportive. — Avec le concours de plusieurs sociétés locales, l'U. S. L. organise une grande fête sportive pour le 1<sup>er</sup> juillet 1923. Comme tous les ans nous sommes certains que le plus grand succès viendra couronner les efforts des organisateurs de cette belle journée.

En dehors des Sociétés Luzéchoises, beaucoup de sociétés ont tenu à faire inscrire leurs meilleurs athlètes pour cette belle manifestation sportive.

Nous croyons savoir que tous les amateurs de sports et de belle exhibition tiendront à assister à cette réunion dans laquelle Luzech saura comme par le passé se montrer digne de sa bonne réputation.

Nous donnerons incessamment le programme détaillé des épreuves et attractions diverses.

### Albas

Le choléra des poules. — Depuis quelques jours, certaines ménagères, en ouvrant leur poulailler trouvaient sur le sol des poules mortes, sans avoir connu aucun symptôme de maladie.

Le vétérinaire appelé, a constaté que la mort subite qui se produisait dans la nuit était le choléra, maladie qui frappe principalement la poule.

Des mesures énergiques ont été aussitôt prises pour éviter la propagation du mal.

## LE PROBLEME ALLEMAND

### Vers la capitulation

De Berlin : Le Vorwaerts pense que la situation commence à s'éclaircir. Il dit notamment que rien ne saurait davantage favoriser le mouvement qui se dessine actuellement en vue d'une détente franco-allemande que des déclarations claires et précises du gouvernement français sur la question d'un armistice qui tiendrait compte des intérêts légitimes des deux parties.

### Arrestations de saboteurs

De Francfort : La police bavaroise a arrêté onze personnes accusées d'avoir fait sauter des rails près de Windchlag.

On soupçonne également les individus arrêtés d'avoir fait sauter le grand pont qui traverse le Rhin à Mayence et qui relie les gares de Mayence et de Wiesbaden.

### Un complot à Budapest

De Budapest : quinze personnes, appartenant au groupe légitimiste de l'ancien ministre de la guerre Frédéric, ont été arrêtées.

Elles sont inculpées de la préparation d'un coup de force.

### L'ÉRUPTION DE L'ETNA

#### Le roi sur les lieux sinistrés

De Rome : Le roi est sur les lieux de la catastrophe.

Le président du Conseil arrivera demain pour prendre en personne la direction des mesures de secours.

On évalue à près de 50.000 le nombre des personnes réfugiées dans les localités de la côte, jusqu'à Catane, qui ont fui devant les flots de lave.

#### La violence de l'éruption

De Naples : L'éruption de l'Etna est visible de Naples, qui est distante cependant de 320 kilomètres du volcan.

De Palerme, située à 130 kilomètres, on voit très bien les flammes qui s'élevaient dans les airs.

On cherche une femme de chambre sachant coudre et repasser et pouvant faire le service de table.

Hiver : Nîmes

Élé : Tarn-et-Garonne

Sérieuses réclames exigées.  
Adresser demandes : M<sup>e</sup> Bernard DEYMIE, 22, quai Fontaine, NÎMES (Gard).

### Aux amateurs d'ancien

Allez voir chez CAMERAI, marchand de meubles, 18, rue des Soubirous, à côté de la prison, son assortiment d'armoires, commodes, bahuts ordinaires et à retrait, vaisselier, tables ordinaires, chaises, vaisselle et autres bibelots en tous genres.

Vous trouverez aussi tout l'assortiment du meuble moderne ainsi qu'un piano avec son labourer en assez bon état.

Bons Représentants demandés par propriétaire Vins réputés pour le placement en fûts.  
JEAN MORER, RIVESALTES (Pyr.-Or.).

### Achat toute quantité

#### TILLEUL SEC

#### Pharmacie Paul GARNAL

En face le Théâtre - CAHORS

contamination. Toute baisse notable de température signale une période dangereuse.

Les températures anormales par excès, très élevées eu égard à la saison, présagent souvent un refroidissement et, par suite, un danger prochain.

Lorsque, pendant une période de refroidissement, il survient une succession de pluies, c'est en général la dernière qui assure la contamination. Une invasion précoce, surtout lorsqu'elle intéresse les grappes, doit faire craindre des invasions violentes, non seulement pour les lieux où elle s'est manifestée, mais pour tous les vignobles environnants.

La période la plus dangereuse s'étend de la sortie des grappes à la nouaison. Lorsque le raisin est bien noué les risques diminuent.

**1<sup>e</sup> Bouillie à l'arséniate de plomb.** — Dans 25 litres d'eau, dissoudre 300 grammes d'arséniate de soude anhydre, puis dans 75 litres d'eau 900 grammes d'acétate neutre de plomb ; verser ensuite peu à peu, en agitant, cette dernière solution dans la première.

**2<sup>e</sup> Bouillie cuprique à l'arséniate de plomb.** — Préparer une bouillie cuprique à doubles doses (100 litres d'eau 4 kilos de cuivre et poids correspondant de chaux ou de carbonate), puis une bouillie à l'arséniate de plomb à doses doubles également (600 grammes d'arséniate de soude, 1.800 grammes d'acétate de plomb et 100 litres d'eau) ; mélanger de façon quelconque ces deux bouillies. On obtient ainsi 200 litres d'une préparation à la fois efficace contre les insectes et le mildiou.

**3<sup>e</sup> Bouillie à l'arséniate de chaux.** — Dans 50 litres d'eau dissoudre 500 grammes d'arséniate de soude anhydre, délayer 400 grammes de chaux blutée fraîche dans 10 litres d'eau, verser ce lait de chaux peu à peu, en remuant dans la solution d'arséniate, compléter à 100 litres d'eau.

### AVIS DE DECÈS

Vous êtes prié d'assister au Convoi et Enterrement de :

#### Monsieur Jean BENAYS

décédé à Paris, à l'âge de 50 ans

De la part de :  
Madame BENAYS, sa veuve ;  
Monsieur et Madame Georges BENAYS, ses enfants ;  
Monsieur Jean BENAYS, son petit-fils ;

Madame veuve François FAUCHER, sa belle-mère ;  
Monsieur et Madame MIQUEL et leurs enfants, Monsieur et Madame FAUCHER, Monsieur et Madame GUIBERT, Madame veuve CHABAUD, Madame veuve François FAUCHER et ses enfants, Monsieur et Madame GUIBERT, Monsieur Georges FAUCHER, Madame veuve DANIEL et sa fille, Monsieur et Madame MATHIEU, ses sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces ; de familles BENAYS, BUZONAC, MIRAMOND, FAUCHER, PAGIS, FABRE, FRUITIÈRE, DUPUIS et FONTES, ses oncles, tantes, cousins et cousines ;  
Et de ses nombreux amis.

Le Service Religieux et l'Inhumation auront lieu à Cahors le vendredi 22 juin à 10 heures moins le quart, Gare de Cahors.

### On demande

#### A L'IMPRIMERIE

#### DU JOURNAL DU LOT

#### Des Compositeurs typographes

#### Et des Apprentis

**FIXALO** Peinture en poudre, s'employant à l'eau froide. Solide, couvrant bien, séchant vite. Lavable, s'appliquant sur tout. Bien moins cher que la peinture à l'huile.

En vente à CAHORS : Droguerie Veuve VINEL ; à FIGEAC : Maison BEDOU. — à SAINT-CÉRÉ : Droguerie LANGEAU.

tribunal devant se transporter sur les lieux de l'accident.

Pour terminer, une affaire d'allure politique : M. Bourgneux, conseiller municipal a intenté un procès en diffamation contre son adversaire M. Delheil, également conseiller municipal, tous deux domiciliés à Lamothe-Fénelon.

Cette affaire avait attiré un nombreux public qui a été dépité, car les plaidoiries ont été renvoyées à mardi prochain.

Tous les conseillers de Lamothe-Fénelon défilent comme témoins. L'altercation s'est produite en pleine réunion. Au dire des témoins ce fut une séance mémorable dans les annales municipales de cette localité.

#### Labastide-Murat

**Conseil municipal.** — Le conseil municipal s'est réuni dimanche, à 3 heures, sous la présidence de M. de Camy, maire.

L'assemblée approuve la gestion de l'exercice précédent et vote les budgets supplémentaires.

M. de Lapize propose qu'on transforme la place sur laquelle sera élevé le monument aux morts en jardin public et que l'on inaugure ledit monument que lorsque les travaux d'aménagement de la place seront terminés.

Le conseil se réunit ensuite en comité secret pour examiner diverses demandes d'assistance.

**Nécrologie.** — Nous apprenons avec regret le décès de M. Courtieu, bourrelier à Saint-Germain-du-Bel-Air, genre de M. Mespoulet, ferblantier à Labastide-Murat.

Ses obsèques ont eu lieu vendredi 15 juin, à Gramat, son pays d'origine. Nous adressons à la veuve et à toute la famille nos bien sincères condoléances.

#### Salvieu

**La fête patronale.** — A l'issue de la réunion du samedi 16 juin, qui a eu lieu à la mairie sous la présidence de M. Joseph Lagard, adjoint, M. le docteur Cambornac étant empêché, le comité de la fête a été ainsi constitué :

Président d'honneur : M. le docteur Cambornac, maire de Salvieu ; président, Castan Robert ; vice-président, Brouqui Maurice ; secrétaire, Baffos Raymond ; trésorier, Vargues Gabriel ; membres : MM. Dairat, Lareynie, Delmon, Gibert, Delmas, Simon.

La quête pour la fête commencera incessamment. Nous sommes persuadés que l'accueil le plus sympathique sera fait à nos jeunes gens. Nous avons pu constater la carence des commerçants de la ville, qui étaient tout particulièrement invités à cette réunion ; ces derniers seront cependant les premiers mécontents, il aurait été utile cependant que leur présence ait été effective à cette première réunion.

#### Soulomès

La Commission administrative du Bureau d'Assistance de la commune de Soulomès, dans sa séance du 1<sup>er</sup> juin courant, a nommé M. Delpech Jean, maire de Soulomès, comme membre de la Commission cantonale chargée de juger les appels motivés par les rejets de demandes d'assistance aux vieillards. Elle l'a désigné également comme membre du Conseil cantonal chargé de statuer sur les mandes d'allocation militaire.

#### Quatre-Routes

**Conseil municipal.** — Les membres du conseil municipal, réunis dimanche dernier sous la présidence de M. Delol, maire, ont fixé l'heure d'ouverture des foires et marchés à 9 h. (heure légale).

Cette décision a été prise pour répondre aux desiderata de la plupart des ménagères, vendeuses de volailles, qui trouvaient tardive l'ouverture des marchés à 10 heures, pratiquée jusqu'ici.

### BULLETIN AGRICOLE

#### Contre le mildiou

Les invasions violentes de mildiou sont à craindre lorsque les terres sont humides au printemps. Les pluies massives et répétées au début de la végétation prédisposent la vigne au mildiou de la grappe.

Au printemps lorsque le sol est humide, toute pluie coïncidant avec un refroidissement peut déterminer une

chargé de se prononcer sur les mandes d'allocation militaire.

A l'unanimité, M. Baldy Emmanuel a été désigné.

Nos sincères félicitations.

### Arrondissement de Gourdon

#### Gourdon

**Fêtes de la St-Jean.** — C'est dimanche prochain qu'aura lieu ces grandes fêtes annuelles.

Déjà de très nombreux cyclistes sont inscrits pour les courses du lendemain lundi.

Si le temps est favorable nous aurons certainement des fêtes très importantes et très suivies.

**Lou Gorrit del Queyry.** — La sortie annuelle de la société qui a eu lieu le dimanche 10 juin dans les bois de Chaville-Velzy, a été des plus réussies. Environ 250 sociétaires avaient répondu à l'invitation du Conseil d'administration, et toute la journée fut égayée par un riant soleil, qui permit à nos excursionnistes de s'amuser comme ils en avaient une folle envie. Le temps se passa rapidement et joyeusement, partagé entre les jeux divers et la danse, car l'orchestre du « Gorrit » au grand complet était aussi de la fête.

Ce n'est que très tard dans la nuit que le retour se fit, parmi les rires et les chants du vieux Queyry.

Le Conseil d'administration rappelle qu'il organise cette année, comme d'habitude, des Colonies de Vacances pour tous les enfants et jeunes gens, jusqu'à l'âge de 21 ans.

Pour obtenir tous les renseignements, écrire ou se présenter chez M. Laval, 2, rue du Pont-de-Lodi, où est installée notre Permanence. Des délégués recevront les parents les dimanche 1<sup>er</sup>, 8 et 15 juillet à l'adresse ci-dessus.

#### Le Secrétaire général :

R. AURICOSTE.

#### Danger des lampes à alcool.

Mardi matin, M. Plumeau, âgé de 25 ans, comptable dans une maison de noix et cerneaux de notre ville, préparait tranquillement son petit déjeuner, comme tous les jours. Il venait de remplir sa lampe d'alcool et d'allumer la mèche, lorsque la lampe vola en éclats. L'explosion fut si soudaine que les débris furent projetés avec force en pleine figure de M. Plumeau, lui occasionnant de sérieuses blessures, qui nécessitent les pansements d'un docteur.

Nous faisons des vœux pour la prompte guérison de l'excellent comptable, qui est vice-président des fêtes de la St-Jean.

**Tombola.** — Le public est informé qu'une belle tombola, comprenant de nombreux lots, dont quelques-uns ont une certaine valeur, sera tirée le lundi de la Saint-Jean. Ces lots seront exposés dans la vitrine de la maison de coiffure de M. Maure, où chacun pourra juger de leur nombre, de leur valeur et de leur variété. Tous sont dus à la générosité des commerçants de la ville et des environs.

Le prix du billet est fixé à 0 fr. 50. Les personnes qui en désiraient sont priées de se hâter, car leur nombre est restreint.

Un véritable essaim de gracieuses et charmantes demoiselles est chargé de leur placement. Nous sommes certains que tous nos compatriotes ne manqueront pas de leur réserver le meilleur accueil.

**Tribunal correctionnel.** — Une fillette de 14 ans, et Cassan Jean, 59 ans, tous deux de Saint-Cirq-Madelon sont poursuivis pour vols et recel. La première est acquittée mais remise à une société Dauphinoise de sauvetage de l'enfance et Cassan Jean est condamné à deux ans de prison avec sursis et aux frais.

Pascal Andréante, 31 ans, chaisier à Gramat poursuivi pour violence est condamné à 50 fr. d'amende.

Auricombe Anna, épouse Maury, 46 ans, cultivatrice à Rocamadour a crépé le chignon de sa voisine un peu trop rudement. Coût : 50 fr. d'amende et les frais.

L'affaire de l'accident de camion Peyrot, de Gourdon, occasionné par Planche, cultivateur à St-Aubin-de-Nahirat (Dordogne) est renvoyée à mardi 26 juin pour être continuée, le

zèle et intelligence. Le défunt jouissait, en outre, de l'estime et de la sympathie publiques.

Nous adressons nos condoléances à la famille.

### Arrondissement de Figeac

#### Figeac

**Avis de M. le Maire de Figeac.** — Vu les lois des 19 et 22 juillet 1791 et 5 avril 1885.

Vu le prix moyen de vente des animaux sur pieds :

Arrêté,  
**Article 1<sup>er</sup> :** A dater de ce jour et jusqu'à nouvel ordre le prix maximum de la viande de boucherie est fixé comme suit :

Bœuf : poitrine, jarret, collet, à 5 fr. 50 le kil. ; côtes et milieu d'épaule, à 7 fr. le kil. ; beefsteack, 9 fr. le kil. ; faux filet, 10 fr. le kil. ; filet, hors taxe. — Veau : côtes et jarret, 5 fr. 50 le kil. ; poitrine, 7 fr. 50 le kil. ; filet, côtelettes, 9 fr. le kil. ; cuisse, 10 fr. le kil. ; Mouton : Gigot et côtelettes, 7 fr. le kil. ; épaules, 8 fr. le kil. ; ragout, 5 fr. le kil.

**Art. 2 :** Le présent arrêté sera adressé à tous les marchands bouchers pour être affichés par leurs soins à l'endroit le plus apparent de leur boucherie, il sera en outre publié et affiché dans les formes ordinaires.

**Art. 3 :** M. le Commissaire de police est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Figeac, le 20 janvier 1923.  
Le Maire,  
Signé : D<sup>r</sup> PEZET.

**Réunion de pharmaciens.** — Le syndicat des pharmaciens du Lot, a tenu, le 18 juin, son assemblée générale annuelle à Figeac, dans une des salles de la mairie, sous la présidence de M. Garnal, pharmacien à Cahors.

Les pharmaciens répondant à la convocation du bureau, sont venus de tous les points du département. L'assistance était nombreuse.

Les questions portées à l'ordre du jour, travail préparatoire des grandes assises des Congrès de la Fédération du Sud-Ouest et du Centre, et de l'assemblée générale des Syndicats pharmaceutiques de France, qui doivent avoir lieu à Bordeaux les 2, 3, 4, 5 et 6 août, ont été discutées avec la plus grande cordialité.

A midi, un déjeuner servi dans les salons de l'hôtel de la Gare Lacoste, réunissait tous les convives. Le repas a été empreint de la plus franche gaieté.

Au dessert, M. Delmas vice-président, au nom des confrères de Figeac, a, en quelques mots, souhaité la bienvenue aux confrères présents, et a exprimé des vœux pour l'union toujours plus grande du corps pharmaceutique.

M. Garnal, président, a, à son tour, remercié du bon accueil reçu et a félicité M. Lacoste du bon repas, fin et succulent, servi aussi gracieusement. La journée s'est terminée par la visite de la ville et de ses monuments. Chacun a été charmé de l'aspect de notre cité moyennageuse, de ses monuments qui ont encore tant de grâce et de fierté, et plus d'un congressiste a manifesté son admiration en reconnaissant que « Figeac est une merveille ».

**Problème.** — Quatre enfants venant de l'école ont trouvé dans la rue Gambetta hier un tablier d'enfant en face les Galeries de France.

La personne qui l'a perdu peut aller le réclamer à M. le commissaire de police qui le lui donnera.

Félicitations à ces 4 enfants pour leur acte de probité.

**Objet perdu.** — Mme Robinet Louise, cultivatrice à Cardaillac, a perdu à Figeac, le 15 jour de foire, un portefeuille contenant une certaine somme d'argent.

La personne qui l'a trouvé est priée de vouloir bien le rapporter au commissariat de police où M. le commissaire donnera une récompense.

#### St-Sulpice

**Réunion du bureau d'assistance.** — Dimanche matin, 17 juin, la Commission administrative du Bureau d'Assistance s'est réunie sous la présidence de M. Magné Cyprin, Maire, en vue d'élire son représentant au sein du Conseil cantonal

### Prayssac

**Foire.** — Notre foire de samedi 16 a eu son importance habituelle, malgré la pluie de la matinée. Voici les cours pratiqués :

Foirail aux bœufs. — Hausse assez importante sur les derniers cours : Gros bœufs de 1<sup>re</sup> catégorie, de 4.000 à 4.500 fr. ; bœufs d'attelage, de 3.800 à 4.200 fr. ; bouvillons, de 1.800 à 2.000 fr. ; vaches de travail, de 2.500 à 3.000 fr. la paire ; bœufs gras, de 120 à 130 fr. ; veaux gras, de 180 à 190 fr. les 50 kilos ; agneaux, de 80 à 100 fr. ; brebis, de 140 à 160 fr. la pièce ; porcelets de deux mois, de 200 à 230 fr. pièce.

Poules, de 2,50 à 2,75 ; poulets, de 3 à 3,50 ; jeunes poulets, 4,50 ; lapins domestiques, de 1,50 à 1,75 ; canards, de 3 à 3,50, le tout le demi-kilo ; œufs, 3,50 la douzaine ; oisons, de 18 à 30 fr. la paire, selon grosseur ; canards domestiques, de 8 à 12 fr. ; canards mulâtres, de 10 à 15 fr. la paire.

Blé, 60 fr. ; avoine, de 30 à 32 fr. ; maïs, de 44 à 48 fr. ; pommes de terre nouvelles, de 20 à 22 fr. les 50 kilos.

**Jardinage et légumes.** — Apport en quantité. Petits pois, 0,60 ; haricots verts, 1,25 ; cerises, 0,50 ; fraises, 1 fr., le tout le demi-kilo ; asperges, 2 fr. la botte.

Beaucoup de plants de choux, de betteraves, vendus de 1 à 1,50 le cent.

#### Grézels

**Conseil municipal.** — Le conseil municipal de Grézels s'est réuni, dimanche dernier, sous la présidence de M. Molinié, maire.

M. Grangé, le nouveau percepteur et receveur municipal, assiste à la séance.

Le conseil procède d'abord au règlement définitif du budget de l'exercice 1922 qui se solde par un important excédent de recettes.

Le budget supplémentaire 1923 et le budget primitif 1924 sont votés ensuite.

Plusieurs crédits sont votés pour réparations aux bâtiments communaux, à l'école communale, aux chemins ruraux.

Des subventions sont votées à l'œuvre des pupilles de l'école publique, au comité départemental des mutilés et réformés, à l'œuvre des dispensaires tuberculeux.

La création d'une Caisse des écoles est envisagée et le principe en est admis.

Selon les instructions de M. le préfet du Lot, une importante augmentation du traitement du secrétaire de mairie est votée.

Les budgets du bureau de bienfaisance sont examinés et approuvés.

#### Soturac

**Fririe.** — Notre frairie, si réputée dans toute la région, sera célébrée les 23, 24 et 25 juin.

De nombreuses attractions sont inscrites au programme. Notons pour le dimanche, après midi : à 15 heures, course à la valise ; à 15 h. 15, jeu de la farine ; à 15 h. 30, jeu du baquet. A 16 heures, grand bal de jour avec le concours des meilleurs membres de la fanfare de Fumel.

A 21 heures, brillant feu d'artifice, puis bal de nuit.

De grandes courses de bicyclettes (régionales et communales) auront lieu le lundi, à 15 heures (heure solaire). Elles seront dotées de prix importants et seront vraisemblablement aussi disputées que l'an dernier.

A 16 heures, courses pédestres ; à 17 heures, départ du ballon « Le Vaillant ».

A 17 heures, grand bal. Les forains feront bien de retenir d'ores et déjà leurs places.

A l'occasion de la frairie, notre société sportive la Vaillante de Soturac, organise un grand concours de tir à la carabine de 6 millimètres doté de dix prix importants. Trois carabines nouveau modèle seront à la disposition des tireurs. Chaque tireur, en prenant son carton aura droit à un billet de tombola gratuit.

Consulter les affiches pour le programme complet.

#### St-Cirq-Lapopie

**Nécrologie.** — On annonce la mort de M. Antoine Petit, appareteur, décédé le 10 juin, à l'âge de 73 ans, après une longue et douloureuse maladie.

M. Petit, depuis 1883, remplissait les modestes fonctions d'appareteur et il s'en était toujours acquitté avec

lui dire la vérité... Croyez-moi, cela vaudra beaucoup mieux pour vous et servira mieux vos intérêts.

— Mais j'ai dit la vérité ! s'écria Alison, la stupéfaction prenant a place de la terreur. Je vous ai dit toute la vérité cet après-midi épouvantable. Je ne vous ai rien caché... je vous ai tout dit ce qu'il y avait à dire sur ma fraude.

— Vous ne m'avez pas dit tout ce qu'il y avait à dire au sujet du meurtre de mon cousin Harold ! répondit lentement Reginald, ne quittant pas des yeux la jeune fille.

Alison, de pâle qu'elle était, devint livide en entendant ces paroles ; le sang quitta ses joues et ses lèvres, la laissant semblable à une morte ; une terreur folle jaillit de ses yeux.

— Harold... assassiné ?

Son visage convulsé, l'horreur de ses yeux et de sa voix et le subit tremblement de tout son corps mince, réveilla en Reginald un peu de la pitié qu'il avait ressentie pour la jeune fille à leur première rencontre, et c'est avec plus de bonté qu'il reprit :

— J'ai dépassé le but, je ne voulais pas vous porter un tel coup, mais vous ne saviez pas... N'avez-vous pas lu dans les journaux qu'Harold fut trouvé mort dans la bryère, l'après-midi où... nous nous sommes rencontrés ?

— Non, je ne savais rien !

Elle frissonna et regarda craintivement autour d'elle, disant tout bas :

— Est-ce... sa chute... ?

Elle s'arrêta, tremblant si fort que

je l'ai poussé ? murmura la jeune fille les yeux remplis d'épouvante.

Reginald l'examina avec un regard étrangement scrutateur.

— Vous l'avez poussé ? demanda-t-il, et Alison tressa et trop accablée ne saisit pas le soulagement évident avec lequel il prononça ces mots.

— C'était trop horrible ! Je le haïssais ; je l'ai toujours haï. Il m'a fait la cour, il voulait que je l'épouse... jour après jour il me persécutait ! dit-elle en frissonnant.

— Mais pourquoi l'avez-vous laissé vous importuner, pourquoi n'avez-vous pas demandé à mon père aide et protection ?

— Parce que... il... Harold savait mon secret... il avait découvert ma fraude... il avait amené un ami... un ami qui avait connu...

# Bibliographie

## LES ANNALES

L'illustre écrivain Pierre Loti est magnifiquement loué dans les *Annales* par Paul Bourget, Henri Lavedan, Claude Farrère, Mme Louis Barthou. Maintes questions d'actualité sont traitées dans ce numéro. Le jockey René Fauval qui gagna à plusieurs reprises le grand Steeple d'Anteuil initie les lecteurs au secret de son métier. En vente partout, nombreuses gravures : 75 centimes.

## LA NATURE

On parle beaucoup de Strasbourg en ce moment, et de l'exposition d'hygiène qui s'y tient à l'occasion des fêtes du centenaire de Pasteur. Mais peu connaissent son établissement d'épuration des eaux résiduaires, modèle du genre, qui permet de verser dans l'Ill des eaux propres, après avoir réussi à élever des canards et des poissons. *La Nature* décrit et figure cette installation qui mérite d'être signalée à toutes les municipalités.

L'étude des langues n'est pas seulement un exercice littéraire, elle peut aussi renseigner sur la filiation des races, leurs mœurs et leurs coutumes : à ce point de vue, l'œuvre de M. Meillet, professeur au Collège de France, est capitale et mérite d'être connue de tous ; aussi *La Nature* en donne-t-elle un exposé général qui montre bien tout son intérêt.

Le Sahara est à l'ordre du jour. *La Nature* a déjà décrit sa géographie et ses races ; elle aborde aujourd'hui l'étude de ses voies de pénétration et de communication : routes de caravanes et d'auto-chenilles, chemins de fer exécutés et projetés.

Enfin, on trouve dans ce numéro la description de la girouette Constantin, destinée à donner à l'aviation une sécurité nouvelle.

Ajouté à cela, l'analyse des dernières communications à l'Académie des Sciences, les horaires des transmissions radiotéléphoniques au 1<sup>er</sup> juin 1923, l'étude des appareils d'accord sur antenne pour T. S. F., des informations techniques, des renseignements pratiques, etc., et vous aurez une idée de la documentation riche et variée que *La Nature* fournit à ses lecteurs.

LA NATURE. — Revue des Sciences et de leurs applications à l'Art et à l'Industrie 120, Boulevard Saint-Germain, Paris.

## Chemin de fer de Paris à Orléans

Relations directes entre Paris-Quai d'Orsay et les stations thermales de Luchon (Superbagnères), de Vernet-les-Bains et de Font-Romeu depuis le 1<sup>er</sup> juin 1923.

Pendant la saison d'été 1923, des relations directes entre Paris-Quai d'Orsay et les stations thermales de Luchon (Superbagnères), Vernet-les-Bains et Font-Romeu, via Montauban-Toulouse, sont établies jusqu'au 7 octobre par voitures directes de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes avec Wagons-Lits.

1<sup>re</sup> Aller. — Départ de Paris-Quai d'Orsay à 18 h. 50, arrivée à Luchon (Superbagnères) à 9 h. 10 et à Villefranche-Vernet-les-Bains à 10 h. 17 et à Font-Romeu à 11 h. 56.  
2<sup>e</sup> Retour. — Départ de Font-Romeu à 17 h. 21, de Villefranche-Vernet-les-Bains à 18 h. 54 et de Luchon (Superbagnères) à 20 h. 22. Arrivée à Paris-Quai d'Orsay à 10 h. 50.

Relations directes entre Paris-Quai d'Orsay et Barcelone

Billets directs simples et d'Aller et Retour (1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes). Enregistrement direct des bagages. Voitures directes. — Wagons-Lits. — Wagons-Restaurant.

1<sup>re</sup> par Limoges-Toulouse-Narbonne

ALLER  
Express. — Départ Paris-Quai d'Orsay 21 h. 30 (Wagon-Lits et Voitures directes toutes classes de Paris à Port-Bou). Arrivée Barcelone 19 h. 25 (voitures de luxe sur le parcours espagnol) ou 22 h. 24 (2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes).  
Express. — Départ Paris-Quai d'Orsay 10 h. (toutes classes et wagon-restaurant de Paris à Toulouse). Arrivée Barcelone 7 h. 42 (1<sup>re</sup> et 3<sup>e</sup> classes sur le parcours espagnol).

RETOUR  
Express. — Départ Barcelone 5 h. 40 (toutes classes) ou 10 h. (voitures de luxe sur le parcours espagnol). Arrivée Paris-Quai d'Orsay 8 h. 54 (Wagon-Lits et voitures directes toutes classes de Cerbère à Paris).

2<sup>e</sup> par Tours-Bordeaux-Narbonne

ALLER  
Express. — Départ Paris-Quai d'Orsay 8 h. 25 (toutes classes et wagon-restaurant de Paris à Bordeaux). Arrivée Barcelone 7 h. 42 (1<sup>re</sup> et 3<sup>e</sup> classes sur le parcours espagnol).  
RETOUR  
Express. — Départ Barcelone 18 h. 55 (1<sup>re</sup> et 3<sup>e</sup> classes sur le parcours espagnol. Wagon-Restaurant de Bordeaux à Tours). Arrivée Paris-Quai d'Orsay 17 h. 40 (toutes classes).

## Comment se rendre au Maroc

Il est rappelé qu'en utilisant le Réseau d'Orléans, on peut se rendre au Maroc par divers itinéraires, savoir :

1<sup>re</sup> Par Bordeaux-Casablanca. — Départs de Bordeaux, les 10, 20, 30 de chaque mois. Traversée en 3 jours. Billets directs et enregistrement direct des bagages de Paris-Quai d'Orsay et de diverses gares du Réseau d'Orléans.

2<sup>e</sup> Par Lisbonne-Casablanca avec 24 heures de traversée. Train de luxe Sud-Express entre Paris-Quai d'Orsay et Lisbonne. Enregistrement direct des bagages.

3<sup>e</sup> Par Gibraltar-Casablanca. — Billets directs et enregistrement direct des bagages de Paris-Quai d'Orsay à Gibraltar. Service hebdomadaire de Gibraltar à Casablanca, 15 heures de mer environ.

4<sup>e</sup> Par Algésiras-Tanger. — Bil-

lets directs et enregistrement direct des bagages de Paris-Quai d'Orsay à Algésiras. Train de luxe quotidien Sud-Express entre Paris et Madrid. Entre Madrid et Algésiras, service bi-hebdomadaire de luxe. Traversée quotidienne Algésiras-Tanger en trois heures. De Tanger à Casablanca par Rabat, service automobile 5 fois par semaine, trajet dans la même journée ; les billets de ce service automobile peuvent être obtenus à Paris : à la gare de Paris-Quai d'Orsay et à l'Agence de la Compagnie d'Orléans, 16, Boulevard des Capucines.

5<sup>e</sup> Par Toulouse-Casablanca (par avion). — Trajet en chemin de fer jusqu'à Toulouse, voie aérienne de Toulouse à Casablanca. Billets de chemin de fer et d'avion délivrés conjointement à la gare de Paris-Quai d'Orsay, à l'Agence de la Compagnie d'Orléans, 16, Boulevard des Capucines et dans diverses gares du Réseau d'Orléans.

## Le nouveau « Livret-Guide officiel »

La Compagnie d'Orléans va faire paraître, fin Mai, son nouveau Livret-guide officiel.

Ce document, complètement remanié, comporte sous une très élégante couverture reproduisant le château de Chenonceaux, d'après une aquarelle du maître Robida, un texte descriptif très documenté et abondamment illustré. On y trouvera l'horaire de toutes les lignes du Réseau pour le Service d'Été 1923, des cartes et plans, des renseignements généraux sur les billets, etc. C'est une publication indispensable pour préparer les voyages et servir de guide au cours des déplacements.

Il sera mis en vente dans les gares et bureaux de ville du Réseau, au prix de 2 fr. 50 l'exemplaire.

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)  
Le co-gérant : M. DAROLLE

## Marché de La Villette

19 Juin 1923

ESPÈCES	ENTRÉES	REVENU	PRIX PAR 12 KILOGRAMS		
			1 <sup>er</sup> qual.	2 <sup>e</sup> qual.	3 <sup>e</sup> qual.
Bœufs...	4.637	89	3,20	3,00	2,50
Vaches...	2.814	206	4,00	3,75	3,25
Taureaux...	13.896	1.046	3,75	3,50	3,25
Moutons...	3.445	6,40	5,90	5,40	

OBSERVATIONS. — Vente un peu plus facile sur les bœufs, calme sur les moutons et les porcs, mauvaise sur les veaux.

## TRICOT À LA MAIN

Bonneterie pour Dames et Enfants  
Mme veuve DEMARIS  
69, boulevard Gambetta

# IMPRIMERIE A. COUESLANT

(Personnel intéressé)

CAHORS (Lot)

INSTALLATION MODERNE

ATELIER PRINCIPAL :

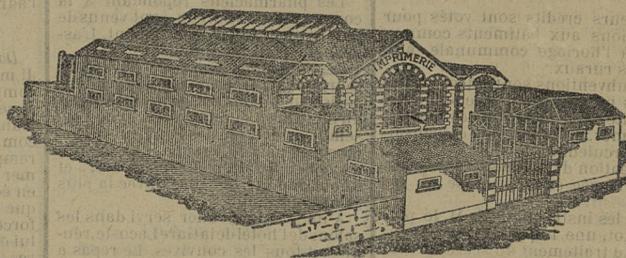
1, Rue des Capucins

ANNEXE :

4, Rue Frédéric-Suisse

21 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE PRIX MODÉRÉS



## HORAIRE DES AUTOBUS

Ligne de Cahors-Castelnau	
Départ de Cahors	17 00
— Sept-Ponts	17 15
— Le Montat	17 25
— Embr. Terry	17 30
— Granéjols	17 35
— L'hospitalet	17 40
— Pern	17 50
— Boyer	18 00
— Malmousque	18 10
— Vitarelles	18 20
Arrivée à Castelnau	18 30
Ligne de Castelnau-Cahors	
Départ de Castelnau	8 00
— Vitarelles	8 15
— Malmousque	8 25
— Boyer	8 30
— Pern	8 40
— L'hospitalet	8 45
— Granéjols	8 50
— Embr. Terry	8 55
— Le Montat	9 00
— Sept-Ponts	9 15
Arrivée à Cahors	9 30
Ligne de Castelnau à Lalbenque-Gare	
Départ Castelnau	6 25 16 45
— Flaugnac	6 35 16 55
— Caniez	6 40 17 05
— St-P.-Labouffie	6 50 17 10
— Rescoufflé (L.)	7 05 17 25
— Fontanes	7 15 17 35
Arrivée Lalbenque (g.)	7 25 17 45
Ligne de Lalbenque-Gare à Castelnau	
Départ Lalbenque (g.)	8 25 18 25
— Fontanes	8 35 18 35
— Rescoufflé (L.)	8 45 18 45
— St-P.-Labouffie	8 55 18 55
— Flaugnac	9 00 19 00
Arrivée Castelnau	9 25 19 25
Ligne de Cahors-St-Cyprien-Montcuq	
Départ de Cahors	16 00
— Embr. r. Nat <sup>l</sup>	16 10
— Labast.-Marnhac	16 35
— Lascabanes	16 50
— Quatre-Routes	17 00
— Saint-Cyprien	17 05
— Escayrac	17 20
Arrivée à Montcuq	17 45
Ligne de Montcuq-St-Cyprien-Cahors	
Départ de Montcuq	9 00
— Escayrac	9 15
— Quatre-Routes	9 20
— St-Cyprien	9 30
— Lascabanes	10 05
— Labast.-Marnhac	10 30
— Emb. r. Nat <sup>l</sup>	10 45
Arrivée à Cahors	11 »
Ligne de Cahors à Montcuq	
Dép. Cahors	7 30 17 15
— Embr. route Nat <sup>l</sup>	7 40 17 25
— Embr. r. Trespoux	7 55 17 40
— Le Cluzel	8 » 17 45
— Villesèque	8 10 17 55
— Saint-Martial	8 15 18 05
— Saint-Pantaléon	8 25 18 15
— Bagat	8 35 18 20
— Saint-Daunès	8 45 18 30
Arrivée Montcuq	9 » 18 45

Ligne de Montcuq à Cahors	
Dép. Montcuq	7 » 18 00
— Saint-Daunès	7 10 18 10
— Bagat	7 20 18 20
— Saint-Martial	7 25 18 25
— Villesèque	7 35 18 35
— Le Cluzel	7 50 18 50
— Embr. r. Trespoux	8 05 19 05
— Embr. route Nat <sup>l</sup>	8 10 19 20
Arrivée Cahors	8 30 19 45
Ligne de Montcuq-Libos	
Départ de Libos (gare)	8 05
— Fumel	8 15
— Montayral	8 25
— Mauroux	8 45
— Lacapelle-Cab.	9 »
Arrivée à Puy-l'Evêque	9 15
Ligne de Puy-l'Evêque	
Départ de Puy-l'Evêque	9 40
— Floressas	10 05
— Sérignac	10 10
— St-Matré	10 30
— Belmontet	10 45
Arrivée à Montcuq	11 10
Ligne de Libos-Montcuq	
Départ de Montcuq	13 30
— Belmontet	13 55
— St-Matré	14 15
— Sérignac	14 30
Arrivée à Puy-l'Evêque	14 50
Ligne de Cahors à Limogne	
Départ de Cahors	16 30
— Arcambal	16 45
— Rossignol	17 10
— Le Peuplier	17 25
— Concots	17 40
— Escamps	17 55
— Bach	18 15
— Vaireire	18 30
Arrivée à Limogne	19 »
Ligne de Limogne à Cahors	
Départ de Limogne	7 00
— Vaireire	7 15
— Bach	7 30
— Escamps	7 45
— Concots	8 15
— Le Peuplier	8 25
— Rossignol	8 40
— Arcambal	9 05
Arrivée à Cahors	9 30
Ligne de Cahors-Saint-Céré	
Départ de Cahors	16 15
— Larroque	16 25

Départ de Lamadeleine	16 30
— Savanac	16 35
— Vers	16 40
— Lauzès	17 30
— Saint-Cernin	17 50
— Caniac (poteau)	18 00
— Soulomès	18 05
Arrivée à Labastide-Murat	18 30
Ligne de Labastide-Murat	
Départ de Labastide-Murat	18 40
— Montfaucon	18 55
— Garluet (embr.)	19 05
— Le Bastit	19 20
— Péchaut	19 25
— Gramat	19 50
— Lapergue	20 25
— Le Pontet	20 40
— Mayrinhac	20 55
— Boutel	21 05
— Bagou (Croix)	21 15
— St-Médard (d°)	21 25
— St-Jean (d°)	21 35
Arrivée à St-Céré	21 50
Ligne de Saint-Céré-Cahors	
Départ de Saint-Céré	4 30
— St-Jean	4 35
— St-Médard	4 40
— Bagou	4 50
— Boutel	5 »
— Mayrinhac	5 10
— Le Pontet	5 15
— Lapergue	5 25
— Gramat	5 35
— Péchaut	6 20
— Le Bastit	6 35
— Carluet (embr.)	6 55
— Montfaucon	7 15
Arrivée à Labastide-Murat	7 45
Ligne de Labastide-Murat	
Départ de Labastide-Murat	8 35
— Soulomès	8 45
— Caniac (poteau)	8 50
— Saint-Cernin	8 55
— Lauzès	9 10
— Vers	9 40
— Savanac	9 50
— Lamadeleine	10 00
— Larroque	10 10
Arrivée à Cahors	10 30
Ligne Figeac-Saint-Céré	
Départ de Figeac	16 00
— Planioles	16 15
— Camburat	16 25
— Fons	16 40
— Issepts	16 55
— Le Bourg	17 15
— Lacapelle	17 30
— Anglars	17 40
— Aynac	18 20
— La Gineste	18 40
Arrivée à St-Céré	19 00
Ligne de Saint-Céré à Figeac	
Départ de St-Céré	7 15
— La Gineste	7 30
— Aynac	7 50
— Anglars	8 20
— Lacapelle	8 30
— Le Bourg	8 50
— Yssepts	9 05
— Fons	9 20
— Camburat	9 30
— Planioles	9 45
Arrivée à Figeac	10 00

Départ de Bagnac à Saint-Céré	19 45
— La Curade	20 10
— Le Mazers	20 20
— Terres-Rouges	20 30
— Le Sers (corresp.)	20 40
— Croix de Malte	20 50
— Le Dental	20 55
Arrivée à Latronquière (cor.)	21 15
Ligne de Latronquière	
Départ de Latronquière (cor.)	10 35
— Sénailiac (cor.)	11 10
— Vaquié	11 15
— La Madeleine	11 25
— Souceyrac (cor.)	11 45
— Alzac	11 55
— Le Faugas	12 05
— Rougé	12 15
— Frayssinhac	12 25
— Siramond	12 35
Arrivée à St-Céré (cor.)	12 40
Ligne de Saint-Céré à Bagnac (1)	
Départ de St-Céré	15 45
— Siramond	15 50
— Frayssinhac (cor.)	16 05
— Rougé	16 20
— Le Faugas	16 30
— Alzac	16 40
— Souceyrac (cor.)	16 55
— La Madeleine	17 15
— Vaquié	17 20
— Sénailiac (cor.)	17 30
Arrivée à Latronquière (cor.)	17 50
Ligne de Latronquière	
Départ de Latronquière (cor.)	9 50
— Le Dental	10 05
— Croix de Malte	10 10
— Le Sers (cor.)	10 20
— Terres-Rouges	10 30
— Le Mazers	10 40
— La Curade	10 50
Arrivée à Bagnac	11 20
Ligne de Lacapelle-Marival	
Départ de Lacapelle	5 30
— Le Bourg	5 40
Arrivée à Assier	6 »
Ligne Vallée du Célé-Conduché	
Départ de Conduché	8 50
— Cabrerets	9 00
— Sauliac	9 20
— Monteil	9 30
— Marcihac	9 40
— St-Sulpice	9 50
— Brengues	10 10
— Espagnac	10 20
— Ste-Eulalie	10 30
— Corn	10 40
— Boussac	10 50
— Camboulit	11 »
— Drauzou	11 05
— Ceint-d'Eau	11 10
Arrivée à Figeac	11 20
Ligne Cahors-Gourdon, par Cazals	
Départ de Cahors	16 00
— Mercuès	16 30
— Espère	16 40
— Crayssac	17 »
— Pontstassac	17 20
— Pontcirq	17 30
— Canougnac	17 40
— Goujonnac	17 55
— Frayssinet	18 05
— Montcléra	18 30
— Caz	